

# LE TOURISME ÉQUITABLE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

## Définitions.

Le concept du tourisme équitable et solidaire.

## L'enjeu Économique.

Le tourisme équitable et solidaire représente :

- une aide au développement local des territoires d'accueil (réinvestissement des bénéfices tirés dans des actions maîtrisées par les communautés d'accueil)

## L'enjeu Social.

Le tourisme doit permettre de **respecter les engagements** impératifs (travailler d'abord avec les producteurs les plus défavorisés, refus du travail forcé ou de l'exploitation des enfants...) du **commerce équitable** établi par la **Plateforme Française du Commerce Équitable (PFCE)**.

## La Gouvernance.

L'ensemble du projet (activité touristique et les programmes de développement) est élaboré en partenariat étroit avec les communautés locales et leurs représentants.

## La transparence :

- **des modes de décisions**, des transactions financières et des comptes généraux relatifs à toutes les activités.
- **de l'information au touriste** (description réaliste du contenu des prestations proposées et sur une sensibilisation à la démarche particulière du tourisme.
- Du respect des engagements pour chaque acteur déclarant son activité équitable;

Le tourisme **équitable et solidaire** regroupe les formes de tourisme "alternatif" qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires. **L'implication des populations locales** dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature et une répartition plus **équitable** des ressources générées sont les fondements de ce type de tourisme.

Les engagements des opérateurs associatifs.

## Une charte nationale du tourisme équitable et solidaire.

**Objectif :** "soutenir le développement des concepts et des produits de tourisme équitable et solidaire, depuis leur définition jusqu'à leur mise en marché et évaluation "

Les engagements du voyageur responsable.

Le voyageur qui opte pour cette forme de tourisme est un **consommateur responsable** qui a pris conscience que son attitude et ses actes sur place peuvent être pour les populations d'accueil autant un facteur de développement qu'un élément déstabilisateur.

En conséquence, il s'engage à :

- **se garder de toute attitude** et de toute intervention qui pourrait **bouleverser les équilibres sociaux, culturels et écologiques** des communautés.
- **s'interdire tout don et intervention directe** sur le lieu qui ne seraient pas placés sous le contrôle des responsables des communautés d'accueil.

## Le tourisme durable.

L'objectif du développement touristique durable est de rendre compatible l'amélioration des conditions environnementales et sociales qui résultent du développement touristique avec le maintien de capacités de développement pour les générations futures.

Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnementaux, économiques et socioculturels du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects.

Par conséquent, le tourisme durable doit:

- exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité;
- respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâtis et vivants et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;
- assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toute les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement repartis, notamment des emplois stables, des bénéfiques et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

Le développement durable du tourisme requiert la participation, en connaissance de cause, de tous les acteurs concernés, ainsi qu'une forte direction politique pour assurer une large participation et l'existence d'un consensus. Le tourisme durable est le fruit d'efforts permanents et il exige le contrôle constant des effets de cette activité, ce qui suppose l'adoption, chaque fois qu'il y a lieu, des mesures préventives et/ou correctrices nécessaires.

Le tourisme durable devrait aussi satisfaire, au plus haut niveau possible, les touristes, et qu'il représente pour eux une expérience utile en leur faisant prendre davantage conscience des problèmes de durabilité et en encourageant parmi eux les pratiques adaptées.

### **L'écotourisme.**

L'écotourisme est une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien être des populations locales.

La déclaration finale du Sommet Mondial de l'Écotourisme organisé en 2002 par l'OMT, précise les principes particuliers qui distinguent l'écotourisme de la notion plus large du tourisme durable:

- L'écotourisme rassemble d'activités de services touristiques axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du touriste est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles;
- Il inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien être:
- Il favorise la protection des zones naturelles:
  - . en procurant des avantages économiques aux communautés d'accueil, aux organismes et aux administrations qui veillent à la préservation des zones naturelles;
  - . en créant des emplois et des sources de revenus pour les populations locales;
  - . en faisant davantage prendre conscience aux habitants du pays comme aux touristes de la nécessité de préserver le capital naturel et culturel.
- Il comporte une part d'éducation et d'interprétation du patrimoine naturel et culturel;
- Il est généralement organisé, mais pas uniquement, pour des groupes rétreints par de petites entreprises locales spécialisées. On trouve aussi de opérateurs étrangers de dimensions variables qui

organisent, gèrent ou commercialisent des circuits éco touristiques, habituellement pour de petits groupes.

### **Le tourisme équitable.**

C'est un ensemble d'activités de services touristiques, proposé par des opérateurs touristiques à des voyageurs responsables, et élaboré par les communautés d'accueil, autochtones (ou tout au moins en grande partie avec elles). Ces communautés participent de façon prépondérante à l'évolution de la définition d ces activités (possibilité de les modifier, de les réorienter, de les arrêter). Elles participent aussi à leur gestion continue de façon significative (en limitant au maximum les intermédiaires n'adhérant pas à ces principes du tourisme équitable).

Les bénéfices sociaux, culturels, et financiers de ces activités doivent être perçus en grand partie localement et équitablement partagés entre les membres de la population autochtone.

Les associations qui se définissent « de tourisme équitable » sont censée se soumettre au contrôle de la Plateforme du Commerce Équitable.

### **Le tourisme solidaire.**

Le tourisme solidaire regroupe les formes de tourisme « alternatif » qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires.

L'implication des populations locales dans différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature et une répartition plus équitable des ressources générées sont les fondements de ce type de tourisme.

### **La charte.**

Elle définit les axes des engagements qui doivent impérativement être respecté.

1. La relation avec les partenaires accueillants et l'organisation des voyages
  - \* L'opérateur organise ses séjour en partenariat avec les populations locales qui au cœur du processus d'accueil. Il favorise ainsi la rencontre et l'échange dans la conception de ses voyages.
  - \* L'opérateur choisit en priorité des partenaires organisés autour de projets de développement bénéficiant à la collectivité.
  - \* L'opérateur organise ses voyages de manière à maximiser l'impact sur l'économie locale des territoires d'accueil, dans le respect de leurs équilibres économiques, sociaux et environnementaux.
2. Les engagements en faveur du développement local
  - \* L'opérateur organise son fonctionnement et fixe le prix de ses voyages de manière à dégager des ressources affectée à un fonds de développement.
  - \* Ce fonds est alloué aux populations d'accueil de ses destinations.
3. La sensibilisation du voyageur, la transparence et la communication
  - \* L'opérateur informe et sensibilise ses voyageurs sur les principes du voyage solidaire Chacune de ses destinations (situation économique, social et culturel, règles de savoir- vivre, situation environnemental)
    - L'opérateur met à la disposition du voyageur la répartition du prix de ses voyages
    - L'opérateur informe les voyageurs sur ses actions d développement et de préservation de l'environnement
    - L'opérateur milite pour le tourisme équitable, solidaire, responsable et le respect de ses principes.

**Les voyages proposés sont tous élaborés dans le cadre de la charte. Mais bien sûr les formules de voyage sont nombreuses et selon la destination, la région d'accueil, des partenaires, chaque voyage est différent.**